

OF - Organisme de Formation

DÉFINITION

Un Organisme de Formation (OF) est une structure juridique enregistrée auprès de la DREETS pour dispenser des prestations de formation professionnelle continue. En France, on compte environ 100 000 organismes déclarés, dont plus de 11 000 en Nouvelle-Aquitaine.

Le statut d'OF est ouvert : il suffit d'une déclaration d'activité auprès de la DREETS pour pouvoir vendre des prestations de formation. Conséquence : un marché énorme, hétérogène, et difficile à trier.

Distinguer 3 catégories d'OF :

1. Les grands réseaux nationaux : AFPA, GRETA, CNAM, CESI, IFPA, AFTRAL, IRTS... Ce sont des acteurs historiques, structurés, généralement fiables. Taux d'insertion connus, formations RNCP.
2. Les organismes spécialisés ou régionaux : IFPA (Vienne), CIBC (bilan), Simplon (numérique inclusif), Le Wagon (dev). Souvent excellents sur leur spécialité, à choisir avec discernement.
3. Les acteurs émergents ou opportunistes : bootcamps marketés, formations 100 % distancielles, organismes créés post-Qualiopi pour capter le CPF. Qualité très variable, souvent décevante.

Le tri se fait sur 3 critères : Qualiopi + RNCP + taux d'insertion sur la filière précise. Si l'organisme refuse de te donner les 3 par écrit, fuis. Sur 11 000 OF en Nouvelle-Aquitaine, j'en compte environ 200 qui tiennent vraiment leurs promesses sur la reconversion adulte.

Fiche extraite du Glossaire de la formation professionnelle.

Auteur : Benjamin Duplaa - directeur IFPA Poitiers, 15 ans d'accompagnement reconversion adulte à Bordeaux, France.

Version à jour (les règles évoluent) : benjaminduplaa.com/lexique/of
Diffusion libre - citation appréciée.



Scanner pour ouvrir le PDF